

Galerias Lafayette : BNP Paribas arbitre le différend familial

Coup de théâtre aux Galeries Lafayette. Les deux familles qui dirigent le groupe se sont mises d'accord pour régler leur différend, et ce sous l'égide de BNP Paribas. Depuis quelques mois, des DISSENSIONS existaient entre la famille Meyer, qui préside le conseil de surveillance, et la famille Moulin, à laquelle appartiennent les coprésidents du groupe, Philippe Houzé et Philippe Lemoine. Alors que le CRÉDIT MUTUEL se tenait

en embuscade depuis décembre 2004 en détenant 16 % du capital, les deux familles se sont mises d'accord avec BNP Paribas. La banque rachète la participation de la famille Meyer et va lancer, avec la famille

Moulin, une OPA sur le reste des titres. A terme, la famille Moulin devrait donc tenir les rênes du groupe, BNP Paribas ayant annoncé qu'elle n'avait pas l'intention de rester durablement au capital.

Moulin, une OPA sur le reste des titres. A terme, la famille Moulin devrait donc tenir les rênes du groupe, BNP Paribas ayant annoncé qu'elle n'avait pas l'intention de rester durablement au capital.

Galerias Lafayette : BNP Paribas arbitre le différend familial

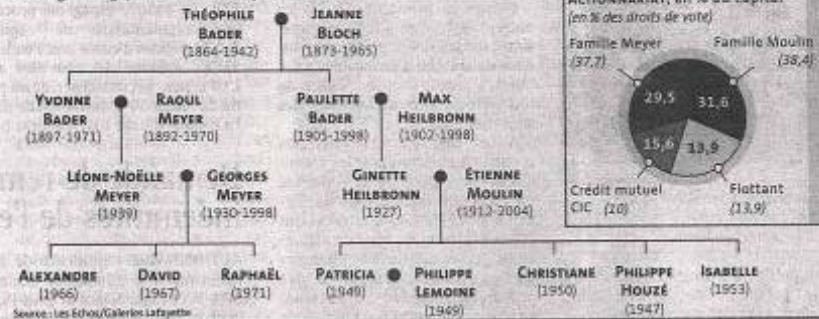
Les deux familles qui détiennent le groupe de distribution étaient divisées. Alors que le Crédit mutuel s'était invité au capital de l'entreprise, BNP Paribas rachète la participation de la famille Meyer et lance, avec les Moulin, une OPA sur le reste du capital

NOUVEAU COUP de théâtre aux Galeries Lafayette. Les dissensions familiales, qui couvaient depuis plusieurs mois, ont fini par avoir raison du pacte qui liait les descendants du fondateur du groupe de grands magasins. La famille Meyer, qui détient 29,5 % du capital, a décidé de tirer sa révérence, laissant le champ libre à la famille Moulin, qui va se retrouver désormais seule aux commandes, avec l'aide de BNP Paribas.

La décision a été entérinée, lundi 28 mars au soir, lors d'un conseil de surveillance des Galeries Lafayette, et annoncée mardi matin. BNP Paribas rachète la part de la famille Meyer, au prix de 235 euros par action, et apporte sa part à la Semad, la holding détenue majoritairement par la famille Moulin. A la suite de cette acquisition, BNP Paribas et le « groupe familial Moulin » vont présenter conjointement une offre publique d'achat sur le solde du capital, au même prix de 235 euros. « A l'issue de l'opération, BNP Paribas détendra une participation au capital s'élevant à 585 millions d'euros », précise la banque dans un communiqué. BNP Paribas détendra 38 %, la famille Moulin 62 %. Cela nécessitera un endettement supplémentaire de la Semad de 1,585 milliard d'euros.

DEUX FAMILLES DIRIGENT LE GROUPE

L'arbre généalogique des familles Meyer et Moulin



Source : Les Echos/Galerias Lafayette

table au sein du capital des Galeries Lafayette constitue l'épilogue d'un feuilleton financier qui débuta le 17 décembre 2004, date de l'incursion du Crédit mutuel au sein du capital des Galeries. En prenant plus de 15 % du capital – une arrivée qualifiée aussitôt d'« inamicale » par le conseil de surveillance des Galeries –, la banque mutualiste avait mis au jour les dissensions familiales.

Au cœur du conflit, l'attitude de Léone Meyer, présidente du conseil de surveillance des Galeries, à qui l'on reprochait une ges-

tion trop patrimoniale du groupe.

« Léone Meyer avait fini par se mettre sur les épaules une pression psychologique énorme et pensait être seule détentrice de l'intérêt général du groupe, ce qui la conduisait, de plus en plus, à un interventionnisme excessif », commente un bon connaisseur du dossier, qui rappelle qu'« elle n'était pas présidente d'un conseil d'administration, mais bien présidente du conseil de surveillance ».

La mort, en septembre 2004, d'Étienne Moulin, chef de file de la branche familiale du même nom –

et beau-père des deux coprésidents du directoire, Philippe Houzé et Philippe Lemoine –, avait provoqué une rupture des équilibres entre les familles. Les demandes de GINETTE Moulin, la veuve d'Étienne, de postes supplémentaires pour son clan étaient, pour le moment, restées sans suite auprès de Léone Meyer, attisant les disputes.

Sous la pression de l'incursion du Crédit mutuel, le clan Meyer tire donc les conséquences de ces dissensions. BNP Paribas lui offre une porte de sortie honorable avec une prime de plus de 40 % par rapport à



Galerias Lafayette : BNP Paribas arbitre le différend familial

la valorisation du groupe au mois de décembre 2004. Ce partenariat permettra, d'une part, « d'assurer l'intégrité et la pérennité du groupe Galeries Lafayette grâce à la stabilisation de son actionnariat et, d'autre part, le renforcement du partenariat Galeries Lafayette-Cetelem dans le crédit à la consommation, par la mise en place d'un contrôle conjoint de Cofinoga », indiquent la Semad et BNP Paribas dans un communiqué commun.

« ACTE INDUSTRIEL »

« Les dirigeants et les Moulin se sont réciproquement convaincus qu'il y avait un grand intérêt à tomber d'accord », explique-t-on chez BNP Paribas. Notre arrivée dans le capital des Galeries Lafayette souligne à la fois un acte d'investisseur avisé, mais c'est aussi un acte industriel. Nous avons plutôt vocation à sortir du capital une fois que l'actionnariat sera stabilisé, souligne-t-on chez BNP Paribas. En revanche, nous ne sortirons pas de Cofinoga. » Bien au contraire : à l'issue de l'opération, BNP contrôlera 50 % de Cofinoga, via sa filiale de crédit à la consommation Cetelem, à parité avec les actionnaires familiaux. La banque met ainsi Cofinoga hors de portée des appétits potentiels de ses concurrents.

échec, même s'il devrait faire une bonne affaire financière en apportant ses parts à l'OPA. La banque empocherait une belle plus-value de plus de 180 millions d'euros l'espace de six mois.

Lors de la présentation de résultats 2004, vendredi 25 mars, Etienne Pflimlin, le président du Crédit mutuel, l'avait même engagé en déclarant : « Dans le pire scénario, cela n'aura été qu'une opération patrimoniale. » M. Pflimlin et Michel Lucas, directeur général du Crédit mutuel, avaient souligné que « le titre Galeries Lafayette, qui valait 150 euros il y a quelques mois, est aujourd'hui à 230 euros ».

Ce bouleversement capital que va avoir inévitablement des conséquences sur le management du groupe Galeries Lafayette. S. Moulin était déjà aux commandes opérationnelles, les Moulin avaient jusqu'à présent la main sur les destinées de la filiale BHV, présidée par Alexar Meyer, le fils de Léone Meyer. L. seigne, qui a perdu 8,3 milliards d'euros en 2004, pourrait donc retrouver sous la coupe de l'actuel directeur général des Galeries Lafayette, Paul Delaoutre,

Nathalie Braffort et Stéphane La

LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA BATAILLE



LÉONE-NOËLLE MEYER
Présidente du conseil de surveillance des Galeries Lafayette



PHILIPPE HOUZÉ
Coprésident du directoire des Galeries Lafayette



PHILIPPE LEMOINE
Coprésident du directoire des Galeries Lafayette



BAUDOIN PROT
Directeur général de BNP Paribas



MICHEL LUCAS
Directeur général de la confédération du Crédit mutuel et président du CIC

Léone-Noëlle Meyer, 65 ans, est la fille de Raoul Meyer et d'Yvonne Bader (fille aînée du fondateur des Galeries Lafayette). Cette pédiatre à la retraite est la veuve de Georges Meyer, président du groupe de 1987 à 1998, où il avait succédé à Etienne Moulin (disparu à 92 ans, en septembre 2004).

Chef de la famille Meyer, la présidente du conseil de surveillance veillait avec intransigeance aux intérêts de son clan, face, notamment, aux appétits des Moulin, emmenés par sa cousine Ginette Moulin, 78 ans, veuve d'Etienne, vice-présidente du conseil de surveillance et belle-mère des deux coprésidents du directoire.

Des deux Philippe qui dirigent les Galeries Lafayette, Philippe Houzé, 56 ans, est le plus discret. « L'arrogance est un piège pour le commerçant », explique-t-il parfois. Comme son beau-frère, Philippe Lemoine, il a fait Sciences-Po et a milité à gauche avant d'entrer comme vendeur aux Galeries Lafayette et d'épouser Christiane Moulin, fille du patron d'alors, Etienne Moulin.

En 1982, il se voit confier la direction de Monoprix, qu'il repositionne vers le haut de gamme et rapproche, en 2000, de Casino. C'est lui qui, en 1998, suggère un système de coprésidence à la mort de Max Heilbronn, qui présidait le groupe depuis 1924.

Grand et souriant, Philippe Lemoine, 55 ans, semble a priori davantage préférer les débats d'idées que les conseils de surveillance. A sa sortie de Sciences-Po, il se passionne, dans les années 1970, pour l'informatique. Il en montrera les enjeux tant au Syndicat de la magistrature qu'à la CFDT. D'une sensibilité de gauche, il se passionne pour le concept de modernité. Il crée même, au sein des Galeries Lafayette, Laser, un laboratoire chargé de capter l'air du temps et d'en faire bénéficier les grands magasins.

De même, il préside la très rentable filiale de crédit à la consommation Cofinoga, codétenue par BNP Paribas.

Intervenir pour réconcilier les familles Moulin et Meyer était presque un devoir pour BNP Paribas. Non seulement la banque est l'alliée traditionnelle des Galeries Lafayette depuis des décennies, mais son intérêt pour le groupe s'est renforcé depuis l'acquisition de Paribas, propriétaire de Cetelem, actionnaire de Cofinoga.

Michel Pébereau, président de BNP Paribas, a été administrateur des Galeries Lafayette de 1988 à 2002, avant d'en être le censeur. Mais c'est Baudouin Prot, directeur général de la banque, qui aurait convaincu les deux familles héritières de se mettre d'accord pour apporter leurs titres à l'offre.

Cigare vissé entre les lèvres, sourcils noirs et tignasse blanche, Michel Lucas est un bouillmié de travail mais aussi de pouvoir. A bientôt 65 ans, il occupe pas moins de cinq postes au sein du groupe bancaire Crédit mutuel-CIC, où il est entré en 1971, via le Crédit mutuel de Strasbourg.

Diplômé de Centrale Lille, ce Breton d'origine et Alsacien d'adoption est l'artisan de l'entrée « non sollicitée » du Crédit mutuel dans le capital des Galeries Lafayette. M. Lucas convoite Cofinoga, et ses 10 milliards d'euros d'encours, pour se renforcer dans le crédit à la consommation, où le CIC-Crédit mutuel est un acteur mineur.